

infi historique

Infirmière du domaine opératoire : historique d'une profession encore indispensable !

Marie-Noëlle Chabod, Infirmière spécialisée, Centre des Formations du CHUV, Responsable de la formation post diplôme domaine opératoire

L'HISTOIRE EN QUELQUES MOTS

En Suisse romande, la formation pour les infirmières désireuses d'exercer en bloc opératoire existe depuis le début des années septante. (En France, les premières écoles de bloc opératoire voient le jour dans les années soixante puis certaines ferment et ce n'est qu'en 1971 que la spécialisation d'infirmière de salle d'opération sera officialisée).

Les débuts de la formation ont été initiés par des chirurgiens à la demande des infirmières de salle d'opération avec qui ils travaillaient. En effet, ces dernières nécessitaient des explications pour mieux comprendre ce que le chirurgien faisait pendant l'acte chirurgical et de ce fait, mieux préparer les instruments nécessaires pour ne plus se retrouver dans des situations stressantes et désagréables.

- 1975, la Société Suisse de chirurgie (SSC) et l'Association Suisse des infirmières (ASI) rédigent le 1^{er} règlement de formation pour les infirmières de salle d'opération.
- 2004, le titre obtenu au terme de la formation a changé de nom et est devenu un certificat pour infirmière diplômée, domaine opératoire (IDDO).
- 2012 : au CHUV, la 40^e volée a débuté en janvier
- à ce jour, poursuite de la réglementation de la formation d'IDDO par l'ASI et la SSC.

RÔLE DE L'INFIRMIÈRE DU DOMAINE OPÉRATOIRE

L'infirmière du domaine opératoire est capable d'accueillir tout patient en salle d'opération, de prendre en charge son intervention chirurgicale en lui garantissant la sécurité et en assurant la continuité des soins. Sa fonction lui permet de faciliter le geste du chirurgien.

Le rôle de l'infirmière du domaine opératoire intervient :

- en pré-opératoire : Avant que le patient arrive dans la salle d'opération, une planification est réalisée, l'infirmière devra s'assurer par la lecture du dossier du patient et les infos du chirurgien, d'être en possession de tous les dispositifs médicaux nécessaires, que les équipements en salle d'opération soient disponibles pour confirmer l'opération et la planifier.

- en per-opératoire : après avoir accueilli le patient, l'infirmière préparera ses tables aseptiques puis assistera le chirurgien pendant toute la durée opératoire. Elle aura la responsabilité de la gestion de l'instrumentation pendant l'intervention, la gestion des compresseurs, la gestion des prélèvements...
- en post-opératoire : Après l'intervention, l'infirmière du domaine opératoire devra s'assurer de l'évacuation des DMx, de la transmission de toutes les informations, par exemple si des implants ont été posés, si des biopsies ont été réalisées. Elle assurera aussi la remise en ordre de la salle d'opération.

L'IDDO participe régulièrement à la rédaction de fiches, à l'encadrement des infirmiers en formation ou des élèves TSO et des stagiaires médecins.

RÉGLEMENTATION ET ORGANISATION DE LA FORMATION

En 2014, la formation est toujours règlementée par l'ASI et la SSC. Ces 2 instances réunies au sein de la commission de formation post diplôme d'infirmier dans le domaine opératoire ont la responsabilité de reconnaître les centres de formation.

Les centres de *formation théorique* sont au nombre de 3 et se trouvent à :

- Coire,
- Genève (HUG) et
- Lausanne (CHUV).

Les centres de *formation pratique* reconnus sont les services de blocs opératoires et actuellement 50 blocs opératoires dans toute la Suisse peuvent offrir la possibilité à des infirmières de se former en domaine opératoire, la liste est disponible sur le site de l'ASI à l'adresse suivante : www.sbk.ch
L'évolution des possibilités chirurgicales, (techniques et de la technologie), associée à l'amélioration de la durée de vie des patients aboutissent à des situations opératoires de plus en plus complexes. Celles-ci nécessitent des compétences accrues de l'infirmière quant à l'analyse de la situation afin d'assurer une prise en charge effi-

cace et sécuritaire du patient tout en lui assurant la continuité des soins avec les autres services.

Cette évolution a suscité le développement de la formation qui est passée de quelques heures par semaine à quelques jours par mois puis a évolué vers le cursus actuel qui se déroule sur 2 années alternant théorie et pratique.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le but de la formation est de permettre à l'infirmière de développer les compétences nécessaires pour lui permettre la prise en charge de tout patient et de son intervention chirurgicale dans les meilleures conditions de sécurité.

La formation comporte 13 semaines de cours réparties sur les 2 années.

L'IDDO recevra entre autres des cours de :

- techniques opératoires dans les différentes spécialités chirurgicales
- technologies médicales,
- hygiène et aseptie,
- soins infirmiers en salle d'opération
- gestuelle aseptique
- communication sous stress
- gestion des risques
- stérilisation hospitalière...

Le programme de la formation IDDO dispensée au CHUV inclut pour les infirmières depuis 2004, l'examen d'assistant technique de stérilisation niveau I qui valide le 1^{er} semestre de formation. L'IDDO est amenée à travailler dans les blocs opératoires mais également en service de stérilisation centrale, c'est pourquoi partager les mêmes connaissances en stérilisation et utiliser le même langage professionnel représentent un gage de qualité pour le travail d'équipe. La collaboration étroite de l'IDDO avec les assistants techniques en stérilisation est essentielle afin de mieux participer à la sécurité du patient
Encore aujourd'hui et déjà depuis quelques décennies, les blocs opératoires suisses manquent cruellement d'infirmière spécialisée en domaine opératoire malgré la création de nouvelle formation comme celle de technicienne de salle d'opération, aussi lire que la formation n'existe plus en Suisse ne concourt pas vraiment à l'amélioration du recrutement. |